



Association des Anciens
Élèves de l'Enssat

Assemblée Générale ordinaire 2022



Le 09/04/2022

Présentiel : 020G

Distanciel : Discord



contact@aaee.fr



Plan

- Bilan moral
- Bilan financier
- Discussions, orientation, questions diverses
- Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration



Bilan moral





Objectifs de l'association et missions

- Inscription des nouveaux diplômés dans le RNI IESF
- L'annuaire de l'AAEE en ligne
- Générations Enssat
- Le brunch des anciens le lendemain du gala de l'Enssat
- La galette des anciens
- Soirées entre anciens (section Toulouse)
- Futures sections : Rennes, Nantes, Brest





Objectifs de l'association et missions

ENSSAT
LANNION

Soutien des étudiants : soutien social ou entraide (Commission Caisse de Secours : CCS)

Faciliter l'insertion des diplômés et étudiants Enssat dans la vie professionnelle

- Les aider dans leurs recherches de stages
- Développer leurs relations avec le monde industriel

Contribuer au perfectionnement et à l'adaptation de l'enseignement (Conseil de perfectionnement)

Participation aux entretiens d'admission sur titres

Participation à la journée Portes Ouvertes de l'Enssat

1 vote au Conseil de l'Enssat



Objectifs de l'association et missions



L'association est membre de IESF (Ingénieurs Et Scientifiques de France)

- Participations aux réunions IESF, colloques, Comité Associations
- Nos diplômés sont inscrits dans le Répertoire Français des Ingénieurs (RNI)
- Participation à l'Enquête Nationale IESF

Participation aux réunions GT Alumni de la CGE

Participation à l'Enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles de la CGE



Adhésion à IESF



A VOTER

Appel à cotisation reçu début janvier 2022.

Relance en février.

Montant de la cotisation 2022 : **450 €**

La cotisation IESF > aux adhésions AAEE
reçues

Rappel :

année 2020-2021

La cotisation IESF a été payée (**450 €**) car une
candidature au CA d'IESF a été proposée

année 2019-2020

Négociation pour ne payer que **200 €**.





Adhérents 2021-2022

Membres actifs : **46**

(exercice 2020-2021 : 58)

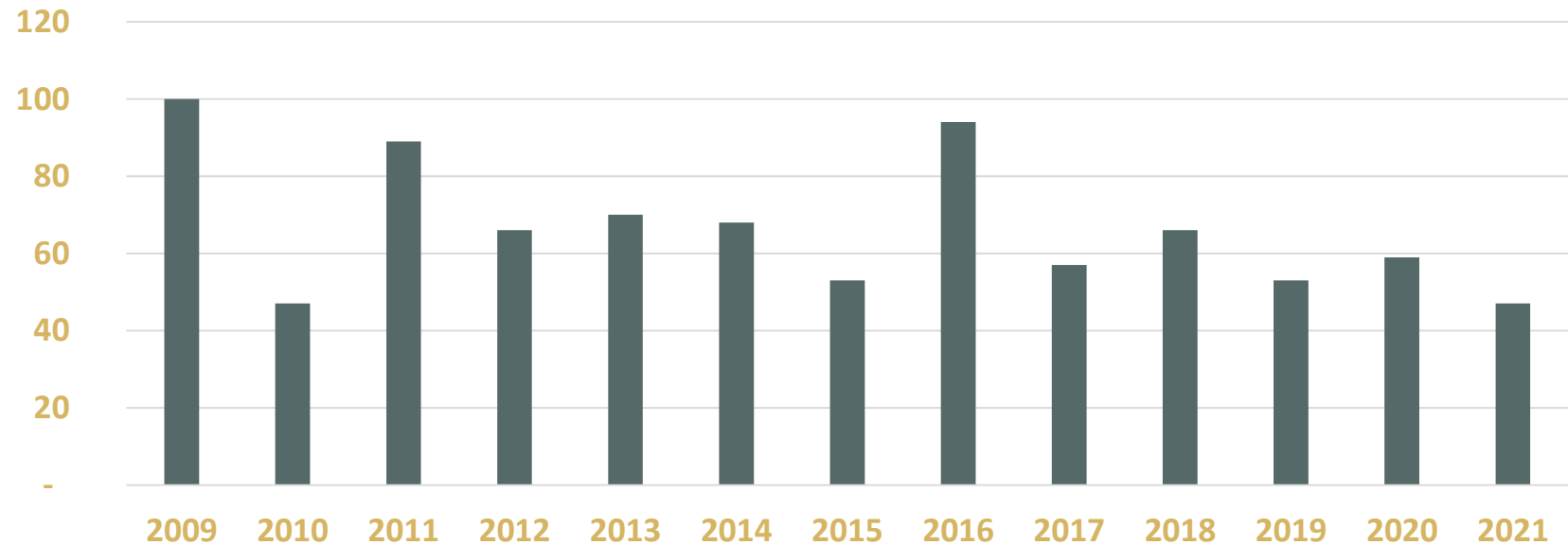
Membres de droit : **1**

(exercice 2020-2021 : 1)

TOTAL : **47**

(exercice 2020-2021 : 59)

Adhérents AAE



Rappel : **2652** diplômés ENSSAT (**1,78 %** de cotisation)



Nos actions en 2021-2022

Crise sanitaire : peu d'évènements en présentiel cette année

Génération Enssat en présentiel

Chat Discord (offres d'emplois, actualité, nos CA, AG)

Réseaux sociaux actifs : Twitter, Instagram, Mastodon, LinkedIn

Participation au Conseil de l'Enssat
Rentrée de l'Enssat : présentation de l'AAEE
Subvention du Gala de l'Enssat 2021

Enquêtes ingénieur:

- CGE (taux de réponse de la promotion 2021 : **81,2 %**)
- IESF (session 2022 : **143** réponses)



La Commission d'attribution des fonds de la Caisse de Secours (CCS)

5 situations individuelles en 2021-2022

(2 en 2020-2021)

5 prêts d'honneur octroyés en 2021-2022

(2 en 2020-2021)

2 remboursements obtenus cette année sur l'ensemble des prêts en cours

Augmentation de la demande cette année

Aide pour les 1A qui souhaitent participer au week-end d'intégration : **0**

(0 demande en 2020-2021 : pas de WEI)

21 353,16 € restent à rembourser sur l'ensemble des dossiers en cours



Actions à venir

Participation à la remise des diplômes

Participation au Gala

Brunch des anciens demain matin

Témoignages d'anciens

Rencontres entre anciens

Changement banque : passage de la Société Générale au Crédit Agricole
(afin de baisser les frais)



Bilan moral

A VOTER





Bilan financier





Caisse principale : recettes 2021-2022

Cotisations et dons :	640 €
Divers :	
Intérêts bancaire :	7,53 €
TOTAL des recettes :	647,53 €



Caisse principale : dépenses 2021-2022

Subvention Gala 2021 :	100 €	Remboursement double adhésion :	90 €
Frais bancaires :	211,40 €	Générationns Enssat :	300 €
Frais Paypal :	32,15 €	Don hôpital en l'honneur de Mme Sheila BODROS :	200 €
Prêt JES :	200 €	TOTAL des dépenses :	1680,81 €
Adhésion IESF :	450 €		
Serveurs & domaine :	97,26 €		



Caisse principale : résultats 2021-2022

Recettes	647,53 €
Dépenses	1 680,81 €
TOTAL	-1 033,28 €

Rappel :

2020-2021 :	- 902,11 €
2019-2020 :	- 1 006,41 €
2017-2018 :	+ 237,27 €
2016-2017 :	+ 537,36 €
2015-2016 :	- 1 961,47 €
2014-2015 :	- 1 038,39 €
2013-2014 :	+ 144,01 €
2012-2013 :	+ 1 159,15 €
2011-2012 :	- 857,38 €
2010-2011 :	+ 224,52 €
2009-2010 :	+ 2 142,59 €



Caisse principale : bilan au 9/04/2022

Actif (emplois ou besoins de financement)

Actifs financiers:	+ 9 415,43 €
Compte courant	+ 706,51 €
Compte sur livret	+ 7 748,79 €
Compte Paypal	+ 960,13 €

TOTAL de l'actif **+ 9 415,43 €**

Passif (ressources ou moyens de financement)

Capitaux propres	+ 7 708,80 €
Report à nouveau	+ 8 742,08 €
Résultat	- 1 033,28 €
Dettes	+ 1 706,63 €
Serveurs	+ 97,26 €
Report dette	+ 608,00 €
CCS	+ 1 001,37 €

TOTAL du passif **+ 9 415,43 €**



Caisse de secours : résultats 2021-2022

Recettes

+ 5 096,76 €

Remboursements + 1 000 €

Dons à la CCS + 85 €

Subvention Enssat + 4 000 €

Intérêts bancaire + 11,76 €

Dépenses

- 4 800 €

Prêts d'honneur - 4 600 €

Don hôpital en l'honneur
de Mme Sheila BODROS - 200 €

TOTAL

+ 296,76 €



Caisse de secours : bilan au 9/04/2022

Actif

Actifs financiers:	+ 12 457,80 €
Compte sur livret	+ 11 757,80 €
Liquide	+ 700 €

TOTAL de l'actif + 12 457,80 €

Passif

Capitaux propres	+ 12 457,80 €
Report à nouveau	+ 13 162,41 €
Résultat	+ 296,76 €
Report asso	- 1 001,37 €

TOTAL du passif + 12 457,80 €



Actifs financiers au 9/04/2022

Caisse principale + 9 415,43 €

Rappel

13 février 2021 :	+ 8 742,08 €
14 février 2020 :	+ 8 701,20 €
1 mars 2019 :	+ 8 522,41 €
10 février 2018 :	+ 8 431,10 €
11 mars 2017 :	+ 6 046,38 €
27 février 2016 :	+ 5 479,02 €
16 mars 2013 :	+ 8 018,62 €

Caisse de secours + 12 457,80 €

Rappel

13 février 2021:	+ 13 162,41 €
14 février 2020 :	+ 14 232,06 €
1 mars 2019 :	+ 12 886,19 €
10 février 2018 :	+ 9 314,13 €
11 mars 2017 :	+ 15 097,65 €
16 mars 2013 :	+ 9 810,20 €



Bilan financier

A VOTER





Discussions Orientations Questions diverses





Orientations 2022-2023 : débat

A COMPLÉTER EN SÉANCE

Propositions de l'Assemblée

.....

.....





Élection du Conseil d'Administration



Assemblée générale ordinaire 2022 - le 16/05/2022



contact@aee.fr



Composition du Conseil d'Administration

Élus jusqu'en 2023

Justine KONOPACKI-LAPERSONNE

présidente

Pierre-Yves LAPERSONNE

Myriam MALAQUIN

secrétaire

Aurélia POIVRE

Tessa PEYTIER

Benjamin DANJOUX

Matthieu LEJOP

Sortants

Daniel CHILLET

David MAHEO

Florentin MOLIMARD

Aurélien MOREAU

Omar ZORGATI

Chloé CORFMAT

Lois PEYTOUREAU

Membre de droit : Vincent BARREAUD

trésorier

vice-président

trésorier-adjoint



Élection du Conseil d'Administration

Blabla en annexe





Conseil d'Administration : candidats

A COMPLÉTER EN SÉANCE

Yann MÉHAT (IMR 2020)

yann.mehat@gmail.com

7 sièges à pourvoir

...

...

...

...

...

...



Fin de l'Assemblée Générale ordinaire 2022





ANNEXE – Élection du Conseil d'Administration 1/2

Le président affiche le **nombre minimal** et le **nombre maximal** de sièges à pourvoir (étant donnés les administrateurs dont le mandat continue et le membre de droit). Quoi qu'il en soit, le nombre minimal est au moins égal à un.

Le président affiche la **liste alphabétique des candidats**, chacun étant au moins accompagné de sa qualité (membre actif, membre associé, membre d'honneur).

En tout état de cause, le scrutin **ne peut avoir lieu** s'il est impossible d'obtenir un conseil d'administration conforme aux statuts et au règlement intérieur à son issue (nombre et qualités des membres).

Le président désigne **de un à quatre assesseurs**, parmi les membres qui ne sont pas candidats (dans la mesure du possible), pour gérer le déroulement du scrutin.

Chaque candidat peut **prendre la parole**, pendant cinq minutes maximum.

Les assesseurs distribuent **le matériel de vote** (bulletins vierges, stylos...).

Chaque membre **remplit son bulletin**, en y inscrivant les noms d'un nombre de candidats compris entre le nombre minimal et le nombre maximal de sièges à pourvoir. Il n'est **pas possible de voter « blanc »**. Les membres disposant de pouvoirs remplissent autant de bulletins qu'ils ont de pouvoirs en sus du leur.

Les assesseurs **ramassent les bulletins contre émargement**. Les membres disposant de pouvoirs indiquent les noms de leurs mandants.



ANNEXE – Élection du Conseil d'Administration 2/2

Les assesseurs **dépouillent les bulletins**, y compris les bulletins par correspondance, vérifient les pouvoirs et comptent le nombre de voix attribuées à chaque candidat. Tout bulletin illisible, ambigu, comportant plusieurs fois le même nom, comportant le nom d'une personne non candidate, ne comportant pas le bon nombre de noms ou comportant des signes distinctifs **est considéré comme nul**.

Le président affiche **le nombre de bulletins valides et le nombre de voix** obtenues par chaque candidat.

Le président demande aux candidats s'ils veulent **se désister**. Les noms des candidats se désistant sont rayés. À partir de cet instant, les candidats ne peuvent plus se désister (ils ne peuvent que démissionner s'ils sont élus).

Si l'élection d'un membre actif est nécessaire, **le membre actif ayant obtenu le plus de voix** est immédiatement élu.

Sont également élus suffisamment de candidats pour **pourvoir le nombre minimal de sièges**, en sélectionnant les candidats ayant obtenu le plus de voix.

Parmi les candidats restants, ceux dont le nom a été inscrit sur **au moins un dixième des bulletins valides** sont également élus, jusqu'à concurrence du nombre maximal de sièges à pourvoir.

En cas d'égalité sur les nombres de voix, les candidats **les plus vieux l'emportent**.

En cas de litige ou de toute situation exceptionnelle, le président est habilité à prendre toutes les décisions nécessaires, après consultation des assesseurs et des membres du conseil d'administration. **Il peut notamment, unilatéralement, adapter la présente procédure ou exclure des individus de la séance.**